

# COMITE DES FETES DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

## Compte-rendu de la réunion du lundi 16 mai 2016

Présents : Mesdames Tuna, Rambaud.

Messieurs Leblanc, Queval, Bachelet

Commission Municipale :

Excusés : Mesdames Pruvet , Jourde, Carré, Paviot, Follin

Messieurs Saint, Cordier, Paviot, Cabrelli, Halotel, Guénet, Lefebvre

Le président ouvre la séance à 20h30 et distribue les articles écrits sur la fête Saint-Georges. Il remarque l'absence de référence au comité des fêtes dans les trois articles relatifs au salon de peinture et le regrette. Le président précise que le forfait Sacem a bien été rempli (montant environ 168 euros pour tous les mardis de juin). Enfin, il précise que la municipalité a confirmé sa proposition d'offrir l'apéritif le soir de la fête du village, à 18h30.

### Bilan du salon de peinture.

La manifestation a été une réussite.

Le coût :

Pour les bâches : 2 568 euros

Pour le repas des artistes : 364 euros

Pour la communication : 540 euros

Pour le cocktail : 330 euros

Les bénéfices pour le comité des fêtes s'élèvent à 1200 euros environ.

### La fête du village.

Le président annonce que la tarification pour la démonstration des machines agricoles par l'association l'Epi Bouquetot est finalement sur une base de 3 000 euros.

Pour le débit de boisson, un partenariat a été conclu avec la Roumardière pour que celle-ci s'occupe de la vente des boissons alcoolisées et non alcoolisées pendant la fête du village, notamment pour le banquet et l'animation de l'Epi Boquetot.

Ce qui a été déjà fait :

- La demande d'ouverture des toilettes de la mairie
- L'ouverture du compteur forains
- L'ouverture des compteurs marchés
- La demande des arrêtés municipaux

### Faits pour le mercredi 18 mai :

- Contacter les pompiers
- Contacter Mireille Martini pour la réservation de jeux géants : c'est fait, elle pourra les déposer vers 12h30 sur la place de la mairie samedi, il y en aura 7
- Demande du débit de boissons
- Demande d'une benne pour la propreté relative au vide-grenier

A été suggéré de demander un chèque de caution de 10 euros afin de s'assurer de la propreté des emplacements. Jean-luc Guénet trouve cette formalité inutile et compliquée à gérer car il n'y a jamais eu de souci de propreté jusqu'à maintenant, les exposants étant presque tous Boschervillais. Le système de caution sera retenu l'année prochaine en fonction de l'état de propreté restitué de la place.

### Les dates à retenir :

Mercredi 1 juin : à 14h démontage de la tente à côté de la salle des fêtes et montage des barnums sur la place de la mairie

Vendredi 3 juin : installation des tables et des chaises.

Traçage au sol pour délimiter les emplacements pour le vide-grenier (Jean-Luc Guénet).

### Les besoins :

- Des personnes pour l'installation des tables et des chaises le vendredi 3 juin
- 1 personne pour vendre les boissons avec le gérant de la Roumardière le samedi am et le soir
- 2 personnes pour accueillir au repas du samedi soir
- 2 personnes pour encadrer le vide-grenier de 5h45 à 18h
- 2 personnes pour surveiller les jeux géants le samedi de 12h à 19h
- 1 référent pour les forains
- 2 personnes pour vendre les tickets repas.

Un lien doodle sera prochainement effectué pour l'inscription des référents et encadrants.

### **Les mardis nocturnes**

Les demandes SACEM pour les mardis de juin ont été effectuées et forfaitées.

A ce jour, 17 artisans ont envoyés leurs bulletins d'inscription et 3 autres sont attendus. Il n'y a eu pour le moment que deux défections.

Emplacement à prévoir : 2 rangées de tables au milieu et les artisans autour.

Les musiciens : La Belle de mai ne se souvient pas avoir reçu de groupe accordéoniste.

Un groupe accordéoniste est contacté par le président qui négocie les conditions d'intervention.

Olivier Audy serait d'accord pour jouer le dernier mardi

Manuel, le prof de batterie donnant cours le mardi pourrait faire une petite intervention, cela reste à préciser.

Pour le 21 juin, a été suggéré qu'on fasse appel à des musiciens professionnels

Afin de renflouer les caisses, une tombola sera organisée à chaque mardi à 1 euro. Les producteurs devront donner un produit alimentaire chaque mardi. Madame Follin a été prévenue par mail. Les paniers et filets sont achetés par J. L. Guenet.

Le boîtage des flyers annonçant les manifestations a été réparti ainsi :

Les Paviot : la moitié du Génetey jusqu'au chemin Saint Gorgon

David Lefebvre (prévenu par Loréna) : l'autre moitié du Génetey du chemin Saint Gorgon non compris au chemin de la Cavée non compris

Loréna : rte du Brécy, rue des Prés, res des Prés, rue de la cavée

Auriane : allée et résidence des tilleuls, rte de Quevillon, resid Saint-Georges, res des charmilles

Christian : rte de l'abbaye, ch des tuyas, parc Baucher, rue des maisonnettes, chaussée Saint-Georges

Daniel Bachelet : res le Bourg

René (par un message tel) : ile Saint Georges, le Marais

Les Mercier : rte de Duclair, rte d'Hénouville, val saint Léonard, la Cotinière

Olivier : le Bourg

Le Président  
Olivier Leblanc

La Secrétaire  
Auriane Rambaud